

Bernard Stalter, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) et président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) prend acte et se félicite des conclusions du rapport Marx-Bagorski sur la configuration des OPCO, Opérateurs de Compétences.

« Je suis heureux de voir que les conclusions de ce rapport sont en cohérence avec le scénario que je soutiens et confirment la dynamique que j'ai engagée. En juin dernier, j'ai annoncé que l'UNEC était prête à s'engager dans une logique de fédération pour constituer une filière unique dédiée à l'artisanat. J'avais alors, en accord avec l'U2P, appelé les autres branches professionnelles de l'artisanat à rejoindre cette démarche ».

Ce rapport préconise la constitution de onze grands secteurs économiques fondés sur une cohérence de métiers et de compétences.

« Dans le cadre de ces onze grands secteurs, l'OPCO artisanat et métiers de proximité serait l'un des seuls OPCO interprofessionnel. Nous ne pouvons que nous en féliciter car nous ne pouvons pas continuer avec un éclatement de ce secteur en plusieurs OPCA » souligne Bernard Stalter.

Le rapport pointe par ailleurs la nécessité d'avoir une bonne péréquation entre les petites entreprises et les plus grandes entreprises.

« Cette structuration interprofessionnelle et la nécessité de péréquation confortent le positionnement de filière verticale que je défends auprès de Bruno Le Maire ».

Pour Bernard Stalter, *« il est essentiel que les conclusions de ce rapport soient prises en compte par Muriel Pénicaud. Sa préconisation est la première pierre d'un édifice à co-construire et dont l'objectif est de donner à l'artisanat toute la place qu'il mérite : une filière économique de premier plan, un formidable vivier de croissance, d'innovation et d'emplois qualifiés et une véritable réponse au problème du chômage »*

A propos de l'UNEC

Première organisation professionnelle du secteur de la coiffure, l'UNEC jouit d'une présence nationale à travers 22 unions régionales, 112 syndicats départementaux, 185 salariés et 3000 élus bénévoles. Acteur majeur du dialogue social, engagé pour défendre les intérêts socio-économiques de la profession, l'UNEC travaille à une vision du métier résolument tournée vers l'avenir autour des enjeux liés à la formation, la RSE ou encore le digital. L'UNEC est aussi l'interlocuteur privilégié des tous les chefs d'entreprise (avec ou sans salariés) avec pour mission de les accompagner dans la transformation du métier. Enfin l'UNEC endosse le rôle de représentant de la profession auprès des institutions en les sensibilisant pour valoriser et créer les conditions de son développement.

Plus d'informations sur : www.unec.fr

Contacts presse :

Céline Lavail-Georgin
Responsable Marketing et Communication
celine.lavail@unec.fr
01 42 61 50 65

Christelle Pelka
Directrice du Cabinet du Président
christelle.pelka@unec.fr
01 42 61 53 24